



# APPEL D'OFFRES

---

**Lot 1 : Championnats de France 2024 - 2030**

**Lot 2 : Badminton expérience 2023 - 2030**

**Lot 3 : Équipementier 2025 - 2030**

La Fédération Française de Badminton est une association à but non lucratif, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 dont le siège social est situé au 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex, représentée par monsieur PENEL Yohan, agissant en sa qualité de Président.

La Fédération Française de Badminton est l'instance qui gère la Badminton en France. L'objectif principal de cette fédération est :

- De piloter
- D'encourager
- D'organiser
- De réglementer
- De développer la pratique de Badminton en France

## Chiffres clés

205 000 licenciés  
18 ligues régionales  
89 comités départementaux  
2000 clubs affiliés  
1002 écoles Françaises de Badminton (EFB)  
100 joueurs de moyenne par club  
6 juges-arbitres internationaux  
35 juges-arbitres nationaux  
22 arbitres internationaux  
47 arbitres nationaux  
666 entraîneurs diplômés d'état

1 paire mixte dans le top 8 mondial  
1 champion paralympique (Tokyo) et triple champion du Monde paralympique

1 open international annuel  
5 championnats de France

1 fondation « 1PACTEGagnant », qui met en œuvre, accompagne ou soutient des projets à impact vertueux principalement dans 4 domaines :

- L'inclusion
- L'éducation
- L'éco-responsabilité
- La santé



## INTRODUCTION GENERALE

---

La FFBaD lance sa consultation pour le choix de son/ses partenaires :

- Pour les championnats de France **(Lot 1)**
  - o Finales du TOP 12
  - o Championnats de France élites
  - o Championnats de France vétérans
  - o Championnats de France jeunes
  - o Championnats de France Para Badminton
  
- Des dotations d'équipements de Badminton favorisant la pratique dans les écoles **(Lot 2)**
  - o Badminton expérience prévues sur un objectif de 40 dates à définir.
  
- L'équipementier fédéral complet **(Lot 3)**
  - o Equipes de France (toutes)
  - o Les entraîneurs nationaux
  - o Les salariés
  - o Le conseil exécutif
  - o Les partenaires de la fédération  
  - o En complément des 3 lots, la FFBaD sera attentive à toutes propositions pour le partenaire « titre » de ses Internationaux de France pour la campagne de 2027 à 2030 dans l'objectif de sa candidature et sous réserve de son attribution par la Badminton World Federation (BWF).

(Offre financière et dotation complète de matériel, terrains, poteaux, filets, chaises arbitres, volants, caisses de joueurs terrain, distributeurs de volants, t-shirts bénévoles ...)

Cahier des charges complet sur demande.

Chaque lot pourra être découpé en plusieurs lots pour une meilleure couverture des besoins définis.



## Modalités de l'appel d'offres

### RÉPONSE À L'APPEL D'OFFRES ET SÉLECTION DES CANDIDATURES

---

Chaque dossier des différents candidats devra contenir une lettre de candidature incluant le choix du ou des lots proposés, la proposition de collaboration avec la Fédération Française de Badminton et ses informations sur les capacités techniques et financières, ainsi que sur la capacité de production/livraison.

Il devra également mentionner les informations suivantes :

- Nom ou raison sociale de l'entreprise
- Descriptif de la société
- Réseau et implantation de l'entreprise
- Forme juridique et siège social
- Contact mail et téléphone
- Numéro d'immatriculation et numéro SIREN
- Modes de commercialisation utilisés
- Le processus de traitement des commandes
- Les engagements pouvant être pris en termes de qualité, de réactivité de suivi et de délais de fabrication / livraison
- La méthodologie préconisée pour la mise en œuvre du partenariat
- Les références dans le milieu sportif
- La responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise

Afin de sensibiliser l'ensemble des candidats, la FFBaD a créé trois lots et une option d'offre sur le partenaire titre de ses internationaux de France. Il est possible de répondre dans le but d'obtenir un ou plusieurs lots ou dans le but d'obtenir la totalité. Dans le cas où le candidat obtient la totalité, il obtiendra les droits de « **partenaire majeur de la fédération** ».

Si les lots sont partagés, chaque candidat obtiendra le titre de « **partenaire officiel de la fédération** »

\*\*\*\*\*

La FFBaD choisira ensuite l'offre la plus à même de satisfaire ses besoins en fonction des critères suivants :

- Le niveau de dotation en équipement
- Le soutien financier associé aux dotations
- La qualité des produits et services proposés
- La réactivité proposée en cas de besoin exceptionnel
- Engagement RSE, environnemental, label, innovation...de l'entreprise candidate
- La qualité des offres complémentaires pouvant être apportées et / ou proposées. (Tarifs spécifiques...)

Chaque candidat devra remettre un catalogue de ses tarifs publics comprenant tous les produits présents dans l'appel d'offres.

La FFBaD demeure par ailleurs libre d'apprécier les offres de candidats au regard de tout autre critère qu'elle estimera pertinent.

Publication de la consultation le **mercredi 3 janvier 2024**.



## Modalités de l'appel d'offres

Les éléments de candidature devront être envoyés en recommandé avec accusé de réception à l'attention de M. Eric Salanoubat, Directeur Général de la FFBaD, à l'adresse suivante :

### Fédération Française de Badminton

#### Appel d'offres « 2023 »

9/11 Avenue Michelet

93583 Saint-Ouen Cedex

Ainsi que par mail à l'adresse suivante : [karine.leveque@ffbad.org](mailto:karine.leveque@ffbad.org)

La date limite d'envoi des dossiers est fixée le **dimanche 11 février 2024 à 23h59 heure de Paris**, le cachet de La Poste faisant foi.

Les offres des candidats, ainsi que les documents associés, seront entièrement rédigés en langue française. Toutefois la FFBaD se réserve le droit de se faire communiquer certains documents dans leur langue d'origine.

Les prix devront être donnés en euros hors taxes et toutes taxes comprises.

À partir du **lundi 12 février 2024** : analyse des offres et audition(s) éventuelle(s) d'un ou plusieurs candidat(s).

L'annonce du choix du (des) candidat(s) retenu(s) aura lieu le **lundi 25 mars 2024**.

La sélection des offres, le déroulement des auditions et le choix définitif du ou des candidats retenus seront effectués par un jury (dont la composition sera communiquée au préalable)

La FFBaD peut à tout moment demander par écrit des précisions complémentaires auxquelles les candidats répondent dans un délai qui leur sera indiqué.

La durée de validité des offres est de 60 jours à compter de leur date limite de réception. Le marché débutera au jour de son attribution en adéquation avec les dates de chacun des lots.

L'offre de chaque candidat devra être paraphée par un/des représentant(s) dûment habilité(s) du candidat.

À cet effet, chaque candidat s'oblige à garantir la FFBaD que le(s) dit(s) représentant(s) a (ont) tous pouvoirs à l'effet d'engager le candidat.

Toute offre soumise par un candidat dans le cadre du présent appel d'offres est réputée irrévocable, pendant une durée de 60 jours à compter de la date de remise des offres par les candidats.

Toute offre soumise par un candidat emporte définitivement et irrévocablement engagement de ce dernier si, au jour de l'annonce des résultats, elle est retenue par la FFBaD.

Chaque candidat garantit à la FFBaD que les informations contenues dans son offre, ne sont ni erronées, ni trompeuses, et que pour le cas où tout changement notable apparaîtrait dans la situation du candidat après le dépôt de son offre, celui-ci en informera immédiatement la FFBaD par écrit, sous peine de voir son offre éliminée.

La FFBaD se réserve la possibilité de retenir plusieurs offres par lot et, en conséquence, de passer

plusieurs accords-cadres pour un même lot. Ceci, dans l'hypothèse où cela permettrait à la FFBaD de disposer d'une meilleure couverture des besoins définis, que ce soit en termes qualitatifs ou quantitatifs.

La FFBaD se réserve le droit de ne pas donner suite à l'offre, pour tout motif. Dans ce cas, elle informera les candidats d'une telle décision qui ne donnera lieu à aucune indemnité.

La FFBaD informera les candidats retenus par courrier électronique.

À la suite de l'attribution du marché, les deux parties rédigeront un document contractuel d'application, entièrement rédigé en langue française. Il présentera les différentes modalités de pratiques et d'exécution des obligations.

## **CONFIDENTIALITE**

---

Le candidat s'engage à tenir comme strictement confidentiels et, par conséquent, à ne pas divulguer à des tiers, directement et/ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, toute information et documents portés à sa connaissance dans le cadre du présent appel d'offre.

Le candidat sera seul responsable, à l'égard de la FFBaD, du respect, par ses associés, dirigeants, salariés et/ou représentants, éventuels prestataires et sous-traitants, des dispositions qui précèdent. En conséquence, toute violation des dispositions précitées par l'un d'eux, engagera la responsabilité personnelle de celui-ci à l'égard de la FFBaD.

La FFBaD se réserve, en outre, la possibilité d'écarter, à tout moment, toute offre remise par un candidat qui manquerait au strict respect de la présente obligation de confidentialité.

La FFBaD s'engage à tenir comme strictement confidentiel le contenu des offres faites par les candidats.

Nonobstant ce qui précède, dans le respect de l'égalité des candidats et de transparence de la procédure, la FFBaD pourra publier tout communiqué de presse ou organiser toute communication qui aurait pour objet de présenter :

- Les grandes lignes de l'appel d'offres lancé par la FFBaD,
- Quelques informations sur les candidats,
- La ou les décisions d'attribution et plus généralement,
- Toute information qui lui semblerait nécessaire ou opportune pour que la procédure de l'appel d'offres soit conduite dans les meilleures conditions.

Les obligations de confidentialité pesant sur les candidats et la FFBaD en vertu de l'appel d'offres s'imposeront à ces derniers durant toute la procédure de l'appel d'offres et durant les 6 mois suivant l'annonce des résultats de l'appel d'offres par la FFBaD.

## **ASSURANCE**

---

Chaque candidat retenu s'engage à souscrire à une police d'assurance auprès d'une compagnie notoirement solvable destinée à couvrir leur responsabilité civile et professionnelle. Ils doivent justifier de cette assurance dans un délai de 15 jours à compter de la notification de la sélection.

Chaque candidat retenu s'engage également à souscrire toutes les assurances nécessaires et obligatoires pour l'exécution du partenariat objet du présent appel d'offres.

La FFBaD se réserve la possibilité de résilier tout accord et/ou convention aux torts du candidat retenu en cas de non-production des justificatifs d'assurance.



## Contreparties de la FFBaD

### **CONTREPARTIES ANNUELLES PROPOSEES PAR LA FFBaD « partenaire officiel » (pour un lot)**

---

#### Droits promotionnels

- Titre et logo de partenaire officiel
- 1 opération e-mailing par an
- 1 opération via les réseaux sociaux (LinkedIn)
- 1 parution dans le e-mag fédéral

#### Droits visibilité

- Logo et lien vers votre site depuis la page partenaires du site de la FFBaD
- Présence logo sur manche du maillot de l'équipe de France
- Présence logo sur l'ensemble des affiches des événements nationaux
- Présence logo sur panneaux de terrains lors des championnats de France

#### Relations publiques

- 4 places VIP sur chacune des finales nationales
- 4 places sur chacun des événements nationaux

### **CONTREPARTIES ANNUELLES PROPOSEES PAR LA FFBaD « partenaire Majeur » (Totalité des lots)**

---

#### Droits promotionnels

- Titre et logo de partenaire Majeur
- 3 opérations e-mailing par an
- 3 opérations via les réseaux sociaux
- 3 parutions dans le e-mag fédéral

#### Droits visibilité

- Logo et lien vers votre site depuis la page partenaires du site de la FFBaD
- Présence logo sur « avant » du maillot de l'équipe de France
- Présence logo sur l'ensemble des affiches des événements nationaux
- Présence logo sur panneaux de terrains lors des championnats de France
- Présence logo sur l'ensemble des actions et événements organisés par la FFBaD
- Présence logo sur véhicules officiels de la FFBaD

#### Relations publiques

- 12 places VIP sur chacune des finales nationales
- 20 places sur chacun des événements nationaux
- 10 places VIP par jour sur les internationaux de France
- 20 places sur les internationaux de France

La FFBaD sera attentive et dynamique sur l'étude de propositions diverses et variées qui pourront être suggérées dans l'activation du dit partenariat.



# Lot 1

---

## Objet : Championnat de France 2024 - 2030

### INTRODUCTION

---

La FFBaD lance sa consultation pour le choix de son/ses partenaires des championnats de France, pour les années 2024 à 2030 incluses. Le partenariat prendra effet au 01/09/2024 et se terminera le 31/08/2030. Pour rappel, les compétitions couvertes par le CNOSF (Jeux Olympiques, Jeux Européens) ne sont pas concernées.

### PRODUITS DEMANDES

---

#### Type de produits

Les produits demandés sont détaillés dans l'annexe 1.1 :

Ils se décomposent en 3 lots possibles

- Les terrains
- Les kits poteaux / filets et chaises arbitres
- Les volants / box / tee-shirts bénévoles

Pour les volants est demandé au minimum 2 vitesses, ce qui justifie les quantités souhaitées. Les volants non utilisés feront l'objet d'un retour à la charge du partenaire, après chaque compétition.

- Tous les lots sont agrémentés de supports de communication du/des partenaires pour les sites de compétitions.

Un candidat peut faire une offre pour un ou plusieurs des lots précédents.

#### Qualité des produits

La meilleure qualité pour l'ensemble des produits est évidemment souhaitée.

Le détail de chaque lot est précisé en annexe 1.1

### QUANTITES

---

Les quantités nécessaires chaque année sont décrites dans l'annexe 1.1



# Annexe 1.1

Objet : Championnat de France 2024 - 2030

## Matériel technique

Evenements	Tubes volants	Terrains	Filets	Poteaux	Chaises arbitres	Boîtes latérales
Pôles France, espoirs, Para et INSEP	5000 (Elites)	-	-	-	-	-
Championnat de France élites	150 (Elites)	4	4	8	4	16
TOP 12	100 (Elites)	4	4	8	4	16
Championnat de France jeunes	300 (Elites)	9	9	18	9	48
Qualifications jeunes	125 (standard)	12	12	24	0	24
Championnat de France vétérans	450 (Elites)	9	9	18	9	48
Championnat de France Para Badminton	100 (Elites)	5	5	10	5	24
Circuit élite jeunes	300 (standard)	-	-	-	-	-
Circuit élite jeunes	750 (Elites)	-	-	-	-	-

## Supports de communication

Evenements	Panneaux terrains	Bacs volants	Bannières bâche / Rolls up	Oriflammes
Championnat de France élites	20	5	5	4
TOP 12	8	2	2	4
Championnat de France juniors	36	9	9	4
Championnat de France vétérans	36	9	9	4
Championnat de France Para Badminton	20	5	5	4

## Bénévoles

Evenements	Tee-shirts
Championnat de France élites	1000
TOP 12	
Championnat de France juniors	
Championnat de France vétérans	
Championnat de France Para Badminton	
Qualifications jeunes	



## Lot 2

---

# Badminton expérience 2023-2030

## INTRODUCTION

---

La FFBaD lance sa consultation pour le choix de son partenaire pour les années 2024 à 2030 incluses. Le partenariat prendra effet à la signature du contrat et se terminera le 31/12/2030.

Il couvrira 7 saisons, depuis la 2023/2024 jusqu'à la 2029/2030

## BESOINS

---

La Fédération Française de Badminton, recherche un partenaire pour concevoir, animer et développer des actions auprès de différents publics et dans différents lieux dans le cadre de sa politique sportive, et sociale. (éducation, santé, inclusion...)

Le déploiement des actions repose sur un objectif de 40 dates / an et sur trois secteurs identifiés :

- L'éducation : écoles primaires du territoire national
- La santé : EPHAD, ESAT, Hôpitaux ....sur le territoire national
- **L'emploi** : Retour vers l'emploi (opération « Stade vers l'emploi ») sur le territoire national

La thématique des actions est susceptible de modification et fera l'objet de discussions avec le candidat retenu.

## PRODUITS DEMANDES

---

### Type de produits

Les produits suivants sont demandés pour l'aspect pédagogique des équipes fédérales :  
Entre 40 et 50 Kits se composant de :

- 2 poteaux et 1 filet
- 1 marquage au sol
- 12 raquettes
- 2 boîtes de volants

et 100 tee-shirts pour les encadrants de l'opération nationale.

### Qualité des produits

La meilleure qualité pour l'ensemble des produits est évidemment souhaitée et en adéquation avec les réglementations de sécurité.



# Lot 3

---

## Équipementier complet 2025-2030

### INTRODUCTION

---

La FFBaD lance sa consultation pour le choix de son équipementier pour les années 2025 à 2030 incluses. Le partenariat prendra effet au 01/01/2025 et se terminera le 31/12/2030. Pour rappel, les compétitions couvertes par le CNOSF (Jeux Olympiques, Jeux Européens) ne sont pas concernées.

Les modalités de cet appel d'offres (compétitions concernées, type de tenues etc.) sont détaillées ci-après. Celui-ci porte sur les **l'ensemble des besoins de la FFBaD**.

### TENUES DE JEU - COMPETITIONS CONCERNEES

---

A la différence des années précédentes, cet appel d'offres couvrira uniquement les **compétitions par équipes**. Lors des compétitions individuelles, les joueurs seniors et U19 porteront les tenues de leur partenaire personnel.

Les compétitions concernées : Toutes compétitions internationales par équipe, de toutes les équipes de France (Senior, Jeunes U15, U17, U19, et Parabadminton).



## PRODUITS DEMANDES

---

### Type de produits

Les produits demandés sont détaillés dans les annexes 1, 2, 3 et 4.

Il est demandé au partenaire de proposer des produits adaptés aux hommes et aux femmes.

### Qualité des produits

La meilleure qualité pour l'ensemble des produits est évidemment souhaitée. Les meilleurs produits devront être proposés aux équipes de France Sénior et U19. Pour les autres populations, le partenaire a la possibilité de proposer des produits d'une qualité inférieure, s'ils restent évidemment adaptés à la pratique du badminton de haut niveau.

### Design

La FFBaD souhaite un design unique et propre à la France élaboré avec le partenaire. Une attention particulière sera apportée sur l'originalité des maillots et leur design « unique au monde ».

Pour votre information, voici les références pantone du bleu et du rouge FFBaD :

- Bleu : 2748C
- Rouge : 485C

### Flocage

Le flocage des tenues fait partie de cet appel d'offres. Pour rappel, les besoins en flocage sont les suivants ( et devront respecter le cahier des charges de la BWF (fédération internationale) :

- Drapeau France ou logo FFBaD côté cœur (ou opposé).
- « France » + nom du joueur / de la joueuse dans le dos.
- Partenaires (front et manches)

## QUANTITES

---

Les quantités nécessaires chaque année sont décrites dans les annexes 3.1 3.2, 3.3 et 3.4.

Un premier échantillonnage des tailles nécessaires sera transmis le plus rapidement possible.



## CRITERES DE CHOIX

---

Pour effectuer son choix, la FFBaD utilisera les critères suivants.

1. Proposition commerciale. **La FFBaD espère la gratuité de l'ensemble des besoins** décrits précédemment et une très grande attention sera apportée à la proposition commerciale du partenaire, frais de flocage inclus.
2. Modalités de stockage et de livraison : la FFBaD ne disposant pas des locaux nécessaires pour stocker ces produits, il est attendu du partenaire qu'il propose une ou plusieurs solutions à ce sujet. Nous nous engagerons à communiquer nos besoins dans un délai raisonnable permettant au partenaire de préparer sereinement la livraison.
3. Possibilité de réassort ; les quantités étant toujours théoriques, il est demandé au partenaire d'être en mesure de faire un réassort de 20% des quantités demandées dans un délai raisonnable.
4. Design et identité visuelle du maillot : comme expliqué plus haut, la FFBaD espère un maillot unique au monde, qui la différenciera des autres pays.
5. Stratégie de vente du maillot équipe de France auprès des licenciés et pratiquants + gain éventuel pour la FFBaD.

La FFBaD demande à cet effet, qu'une offre tarifaire spécifique à ses licenciés, clubs, comités et ligues soient proposées afin d'activer le partenariat dynamiquement sur le territoire.

- Offre type remise en % permanente
- Remise en fin d'année à la FFBaD sur le CA HT réalisé par le partenaire.

6. Activations et communications proposées dans le cadre du partenariat.

## KIT COMPLEMENTAIRE – TENUES DE REPRESENTATION

---

La FFBaD souhaite également les tenues de représentations de nos athlètes, du staff de l'équipe de France, des salariés, des élus et des partenaires. Ces tenues sont portées sur chaque compétition par l'encadrement et par les joueurs en dehors des compétitions (conférences de presse, podiums, interviews, relations presse...).

Les besoins pour ces tenues sont assez basiques et peuvent être repartis en kits annuels :

- Détails et quantités dans les annexes 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4.



# Annexe 3.1

## (Equipes de France)

	Quantité annuelle	Femmes	Hommes	Total
Tee-shirt Techniques	3	80	80	480
Tee-shirt coton	3	80	80	480
Polo	3	80	80	480
Casquette	1	80	80	160
Sweat-shirt	1	80	80	160
Short / jupes	3	80	80	480
Pull col V	1	80	80	160
Bas jogging	1	80	80	160
Haut jogging	1	80	80	160
Coupe vent	1	80	80	160
Sweat à capuche	1	80	80	160
Veste hiver	1	80	80	160
Sac à dos	1	80	80	160
Sac de voyage	1	15	15	30
Chaussettes	20	80	80	3200
Gourde	1	80	80	160



# Annexe 3.2

## (Partenaires et élus de la FFBaD)

	Dotation partenaires		Elus			
	Quantité annuelle	Total	Quantité annuelle	Femmes	Hommes	Total 1
Tee-shirt Techniques	1	1	1	15	20	35
Tee-shirt coton	30	30	2	15	20	70
Polo	30	30	2	15	20	70
Casquette	30	30	1	15	20	35
Sweat-shirt	30	30	1	15	20	35
Short / jupes	0	0	0	15	20	0
Pull col V	30	30	1	15	20	35
Bas jogging	30	30	0	15	20	0
Haut jogging	30	30	0	15	20	0
Coupe vent	30	30	1	15	20	35
Sweat à capuche	30	30	1	15	20	35
Veste hiver	30	30	1	15	20	35
Sac à dos	30	30	1	15	20	35
Sac de voyage	30	30	0	15	20	0
Chaussettes	0	0	0	15	20	0
Gourde	30	30				
Kits cadeau partenaire (qualitatif à proposer)	30	30				



# Annexe 3.3

## (Salariés FFBaD)

	FFBAD salariés			
	Quantité annuelle	Femmes	Hommes	Total 1
Tee-shirt Techniques	1	30	30	60
Tee-shirt coton	2	30	30	120
Polo	2	30	30	120
Casquette	1	30	30	60
Sweat-shirt	1	30	30	60
Short / jupes	0			
Pull col V	1	30	30	60
Bas jogging	0			
Haut jogging	0			
Coupe vent	1	30	30	60
Sweat à capuche	1	30	30	60
Veste hiver	0			
Sac à dos	1	30	30	60
Sac de voyage	0			
Chaussettes	0			



# Annexe 3.4

## (Entraîneurs)

	Entraîneurs			
	Quantité annuelle	Femmes	Hommes	Total 1
Tee-shirt Techniques	3	20	20	120
Tee-shirt coton	3	20	20	120
Polo	3	20	20	120
Casquette	1	20	20	40
Sweat-shirt	1	20	20	40
Short / jupes	1	20	20	40
Pull col V	1	20	20	40
Bas jogging	2	20	20	80
Haut jogging	2	20	20	80
Coupe vent	1	20	20	40
Sweat à capuche	1	20	20	40
Veste hiver	1	20	20	40
Sac à dos	1	20	20	40
Sac de voyage	1	20	20	40
Chaussettes	20	20	20	800